



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mercredi 03 mars 2021

Les membres du Conseil municipal de la Commune d'Angerville-la-Campagne se sont réunis à 19h30 en salle du Conseil de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 25 février 2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Dossang Guy, Méliand Gérard, Mouny Céline, Olivier Christophe, Coffi Gatien, Bagot Laurence, Leclercq Nathalie, Mari Pascal, Daniere Eléonore, Jacquemin Magaly, Tredez Guillaume.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Gronowski Thierry, a donné pouvoir à Dossang Guy ; Bonou Daniel, a donné pouvoir à Mari Pascal.

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : Cassar Claudine, Chevalier Mélanie.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. Jacquemin Magaly est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Approbation du compte rendu du 10/02/2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

➤ **Demande de fond de concours :**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet d'acheter du matériel pour les services techniques à savoir deux tondeuses et un nettoyeur thermique haute pression.

A cet effet, il convient de solliciter l'inscription de ces travaux sur un programme d'investissement subventionnée sur l'année 2021 au titre d'un Fonds de Concours d'Évreux Porte de Normandie.

Le montant de ces travaux est estimé à 2 406,27 HT soit 2 887,50€ TTC.

✓ Le plan de financement serait le suivant :

Fonds de concours EPN	1 203,12€
Autofinancement	1 203,13€
TVA	481,25€
TOTAL	2 887,50€

➤ **Demande de fond de concours :**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le souhait d'équiper les deux dernières classes de primaires du groupe scolaire A. Cosme d'un vidéoprojecteur interactif, d'un tableau blanc et d'un PC portable.

A cet effet, il convient de solliciter l'inscription de ces travaux sur un programme d'investissement subventionnée sur l'année 2021 au titre d'un Fonds de Concours d'Évreux Porte de Normandie.

Le montant de ces travaux est estimé à 5 332 HT soit 6 398,40€ TTC.

✓ Le plan de financement serait le suivant :

État	4 479,00€
Fonds de concours	426,50€
Autofinancement	426,50€
TVA	1 066,40€
TOTAL	6 398,40€

➤ **Demande de fond de concours :**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à la réfection du plancher sur les vestiaires du stade.

A cet effet, il convient de solliciter l'inscription de ces travaux sur un programme d'investissement subventionnée sur l'année 2021 au titre d'un Fonds de Concours d'Évreux Porte de Normandie.

Le montant de ces travaux est estimé à 8 260,75€ HT soit 9 493,83€ TTC.

✓ Le plan de financement serait le suivant :

Fonds de concours	4 130,37€
Autofinancement	4 130,38€
TVA	1 233,08€
TOTAL	9 493,83€

➤ **Demande de fond de concours :**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder au remplacement de la chaudière et des deux ventilo-convecteurs à la mairie.

A cet effet, il convient de solliciter l'inscription de ces travaux sur un programme d'investissement subventionnée sur l'année 2021 au titre d'un Fonds de Concours d'Évreux Porte de Normandie.

Le montant de ces travaux est estimé à 6 705,53€ HT soit 8 046,64€ TTC.

✓ **Le plan de financement serait le suivant :**

Fonds de concours	3 352,76€
Autofinancement	3 352,77€
TVA	1 341,11€
TOTAL	8 046,64€

➤ **Demande de fond de concours :**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder au remplacement des volets roulants à la mairie.

A cet effet, il convient de solliciter l'inscription de ces travaux sur un programme d'investissement subventionnée sur l'année 2021 au titre d'un Fonds de Concours d'Évreux Porte de Normandie.

Le montant de ces travaux est estimé à 3 520,00€ HT soit 4 224,00€ TTC.

✓ **Le plan de financement serait le suivant :**

Fonds de concours	1 760,00€
Autofinancement	1 760,00€
TVA	704,00€
TOTAL	4 224,00€

➤ **Demande de subventions :**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire d'une mise en place de vidéo protection.

Le montant de ces travaux est estimé à 24 130,24€ HT soit 28 956,28€ TTC.

✓ **Le plan de financement serait le suivant :**

Département 20%	4 826,05€
Fonds de concours	9 652,09€
Autofinancement	9 652,09€
TVA	4 826,05€
TOTAL	28 956,28€

➤ **Délégation de la défense des intérêts de la commune :**

Monsieur le Maire DOSSANG Guy expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de faire une délibération au cabinet SCP Hubert, l'autorisant à le représenter afin d'agir pour la commune dans le cadre d'une affaire de défaut de paiement de loyers.

➤ **Avis sur le projet de modification du PLUi – HD :**

Nouveau règlement d'implantation concernant le recul de 5m à 10m du bord des habitations. L'avis donné par Le Conseil Municipal est favorable.

➤ **Adhésion au groupement d'achats d'énergie électrique coordonné par le SIEGE :**

D É L I B È R É :

Article 1^{er} : Décide d'adhérer au groupement d'achats pour la fourniture d'énergie électrique coordonné par le SIEGE pour les besoins de la collectivité, selon les possibilités fixées à l'article 2 de l'acte constitutif du groupement, pour ce qui concerne :

- Les contrats relatifs aux sites ayant une puissance souscrite de plus de 36 kVA (01/01/2022) ;
- Les contrats relatifs aux installations et sites ayant une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA (1/1/2025) ;
- Les contrats relatifs aux installations d'éclairage public (01/01/2025).

Article 2 : Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture d'énergie électrique coordonné par le SIEGE et figurant en annexe à la présente.

Article 3 : Autorise le maire à signer l'acte constitutif annexé à la présente et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

➤ **Approbaton du compte de gestion 2020 :**

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le rapport suivant : M. Henri RUFFE, receveur municipal, a transmis le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion avec lequel le compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent ainsi :

	Budget principal	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Excédent reporté		355 793,65	355 793,65
	Réalisations	281 900,14	851 451,28	1 133 351,42
	Total	281 900,14	1 207 244,93	1 489 145,07
Dépenses	Déficit reporté	113 630,49		113 630,49
	Réalisations	187 969,55	807 664,60	995 634,15
	Total	301 600,04	807 664,60	1 109 264,64
Résultat propre de l'exercice		93 930,59	43 786,68	137 717,27
Part affectée à l'invest. de l'exercice			-113 630,49	-113 630,49
Résultat de clôture		-19 699,90	285 949,84	266 249,94

➤ **Approbation du compte administratif 2020 :**

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le rapport suivant : le compte administratif retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice.

M. Méliand, élu président de séance rapporte le compte administratif 2020 dressé par Monsieur le Maire, et résumé par le tableau ci-dessous :

		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Part affectée à l'invest. de l'exercice	Résultat de clôture
Réalizations	Fonctionnement	851 451,28	807 664,60	43 786,68	355 793,65	-113 630,49	285 949,84
	Investissement	281 900,14	187 969,55	93 930,59	-113 630,49		-19 699,90
	Budget total	1 133 351,42	995 634,15	137 717,27	242 163,16	-113 630,49	266 249,94
Restes à réaliser	Fonctionnement						
	Investissement						
	Budget total						
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		1 133 351,42	995 634,15	137 717,27	242 163,16	-113 630,49	266 249,94

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité le compte administratif de la commune 2020.

➤ **Affectation du résultat d'exploitation :**

INVESTISSEMENT

Résultat du compte administratif 2019 : -113 630,49€

Résultat de l'exercice 2020 : 93 930,59€

Solde des restes à réaliser 2020 : 0€

Chiffre à prendre en compte pour l'affectation de résultat : - 19 699,90€

FONCTIONNEMENT

Résultat du compte administratif 2019 : 355 793,65€

Virement à la section d'investissement : 113 630,49€

Résultat de l'exercice 2020 : 43 786,68€

Chiffre à prendre en compte pour l'affectation de résultat : 285 949,84€

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2020 : 285 949,84€

Besoin d'affectation : 19 699,90€

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 266 249,94€

Total affecté au C/1068 : 19 699,90€

Déficit d'investissement (ligne 001) : 19 699,90€

L'assemblée délibérante s'engage à fournir une balance et un tableau des résultats de l'exécution et s'engage à procéder à la régularisation dès la réception du compte de gestion par le vote du compte administratif.

➤ **Taux d'imposition 2021 :**

Différentes simulations sont présentées avec l'impact associé. Une augmentation dont le % n'a pas encore été fixé est à prévoir concernant la taxe foncière.

➤ **Groupe scolaire Alphonse COSME :**

Projets d'aménagement d'un préau, la société DALO propose 2 modèles :

- Préau modèle ORLANDO 35m² : 9 943,00€ HT soit 11 931,60€ TTC

- Préau modèle DIAMANT 50m² : 12 143,00€ HT soit 14 571,60€ TTC

Divers

- 20 ouvertures et 51 fermetures de classes pour le département de l'Eure : la commune ne sera pas concernée ;
- Samedi 06 mars à 15h cérémonie avec récupération d'un don pour le groupe scolaire suite à la dictée des élus - félicitation à Céline MOUNY ;
- Compte de gestion Cigale 12 7636,06€ excédent 13 795,18€ de recette aurait été reçue en fin d'année 2020 (cotisation des parents manquante) ;
- Prochaines élections départementales et régionales : le 13 et 20 juin 2021 ;
- Nettoyage de la commune d'Angerville la Campagne le 27/03/2021 de 9h à 12h ;
- Médico-bus : passage prévu 2^{ème} quinzaine de mars
 - 85 personnes concernées ;
 - 18 personnes déjà vaccinées ;
 - 6 personnes ont répondu favorablement à cette proposition.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Date du prochain conseil : 07/04/2021 à 19h.